

ASSEMBLÉE NATIONALE

13 mai 2023

PROGRAMMATION MILITAIRE POUR LES ANNÉES 2024 À 2030 ET PORTANT
DIVERSES DISPOSITIONS INTÉRESSANT LA DÉFENSE - (N° 1234)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N° 2 (Rect)

présenté par

M. Serva, M. Panifous, M. Naegelen, M. Molac, M. Acquaviva, Mme Bassire, M. Morel-À-
L'Huissier, Mme Descamps, M. Lenormand, M. Jean-Louis Bricout, M. Castellani, M. Colombani,
M. Guy Bricout, M. Pancher, M. Saint-Huile, M. Mathiasin, M. Taupiac et Mme Youssouffa

ARTICLE 2**RAPPORT ANNEXÉ**

À la première phrase de l'alinéa 2, substituer aux mots :

« notre métropole »,

les mots :

« l'hexagone ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement se justifie par son texte même.